

Compte rendu de l'Assemblée Générale du CNP-MIT

Mercredi 16 novembre 2022

Convocation de tous les membres : David Boutoille, Fanny Lanternier, Valérie Pourcher, Sébastien Gallien, Vincent Dubée, Séverine Ansart, Olivier Epaulard, Albert Sotto, Bernard Castan, France Roblot, Pierre Tattevin, Tatiana Galpérine, Alexandre Bleibtreu, Vanina Meysonnier, Philippe Lesprit, Serge Alfandari, Hugues Aumaître, Florence Suy, François Benezit Pierre Abgueguen, Maja Ogielska, Félix Djossou, Capucine Martins, Yohann Conan, Charles Cazanave, Laure Surgers, Vincent Le Moing, Louis Bernard, Bertrand Issartel, Cédric Arvieux, Christophe Rapp, Eric Senneville, Florence Suy, Marie-Caroline Meyohas.

Présents : David Boutoille, Bernard Castan, Alexandre Bleibtreu, Hugues Aumaître, Laure Surgers, Albert Sotto, Vincent Le Moing

1 – Présentation du CNP-MIT

Le Président rappelle la composition du Conseil National Professionnel des Maladies Infectieuses et Tropicales (CNP-MIT). Sont présentées les différentes composantes représentées au sein du Conseil : CMIT, SPILF, SNMInf, sous-section 45-03 du CNU, Commission Recherche SPILF-CMIT, représentants des infectiologues libéraux et des associations partenaires.

Les missions du CNP-MIT sont rappelées :

- Favoriser les échanges entre les différentes composantes de la spécialité.
- Organiser l'expertise de la spécialité et répondre aux saisines des pouvoirs publics.
- Accompagner le développement professionnel continu des médecins.
- Élaborer des référentiels d'activités, de compétences et de certification.
- Contribuer aux protocoles de coopération et au suivi des pratiques professionnelles.

2 – Bilan 2021 du CNP-MIT

Les membres prennent connaissance du bilan des activités conduites au cours de l'année 2021. Les actions engagées pour la structuration du CNP-MIT, le développement de ses missions et les relations avec les différentes composantes de la spécialité sont présentées.

Soumission au vote des membres de l'Assemblée Générale : le bilan 2021 est adopté à l'unanimité.

Soumission au vote des membres de l'Assemblée Générale : le rapport financier de l'année 2021 est adopté à l'unanimité. Le budget prévisionnel pour l'année 2022 est adopté à l'unanimité. L'affectation du résultat au budget 2022 est adopté à l'unanimité.

3 – Organisation des élections du Conseil d'administration et du Bureau

Les modalités de renouvellement des instances sont présentées :

- Élection du Conseil d'administration par l'Assemblée Générale.
- Élection par le Conseil d'administration du Président et du Vice-Président.
- Désignation par le Président du Secrétaire général et du Trésorier.

Ces modalités sont approuvées par les membres de l'Assemblée Générale.

4 – Questions diverses

Aucune autre question n'étant soulevée, le Président remercie les participants pour leur présence et leur implication dans la mise en place et le développement du CNP-MIT.

Clôture de l'Assemblée Générale.